



HOMOLOGATION TITRE



CHAMPION DE FRANCE :

1 CACS de l'Exposition de Championnat de France de la S.C.C

ou 1 CACS de l'Exposition Nationale d'Elevage du Club

ou 2 RCACS de Championnat (SCC ou NE) dans un intervalle de 2 ans maximum (du 1^{er} janvier au 31 décembre)

+ 1 CACS dans une exposition CACIB

+ 1 CACS dans une Spéciale de race (en expo Internationale ou Nationale)

Conditions :

- Les CACS doivent être obtenus **sous trois juges différents, dont au moins un juge français.**
- Après l'obtention du CACS de Championnat de la Société Centrale Canine ou de Nationale d'Elevage, les autres CACS doivent être obtenus dans **un délai maximum de 2 ans.** Tous les CACS obtenus avant sont valables pour l'homologation du titre.
- La demande d'homologation du titre de Champion de France doit être présentée au club de race en charge dans **un délai de 2 mois après l'obtention de la dernière récompense.** Passé ce délai, le dossier sera déclaré forclus et le titulaire de la RCACS ayant valeur de Championnat pourra postuler l'homologation du titre de Champion, s'il remplit les conditions stipulées.
- Les examens de santé et comportementaux établis par le club de race en charge devront être passés dans le délai de deux ans maximum à compter de l'obtention du CACS de Championnat ou de la Nationale d'Elevage.
- Pour toute demande d'homologation, le chien postulant pour le titre de Champion de France devra obligatoirement être confirmé (à l'exception des chiens résidant à l'étranger).
- Un chien résidant à l'étranger avec un copropriétaire **français doit être confirmé avant de postuler pour le titre de champion.**

+ TAN

+ ADN (Enregistrée dans la base SCC)

+ DYSPLASIE (Lecture officiel : A, B ou C)

CHAMPION DES EXPOSITIONS NATIONALES

1 **Excellent classé** (1^{er}, 2^e, 3^e ou 4^e dans les classes Jeune, Intermédiaire, Ouverte, Travail, Champion) au championnat de France SCC ou à la Nationale d'Elevage.

+ 6 CACS obtenus lors des expos à CAC (exclusivement) dont 1 CACS en « Spéciale de race ».

Conditions :

- Résultat obtenu sous **3 juges différents.**
- Tous les CACS doivent être obtenus en expositions **NATIONALES.**
- Obtenus en **24 mois maximum.**
- les récompenses prises en compte seront celles obtenues **à partir du 1^{er} Juillet 2015.**

+ TAN

+ ADN (Enregistrée dans la base SCC)

+ DYSPLASIE (Lecture officiel : A, B ou C)

CHAMPION DE FRANCE JEUNE :

1^{er} Excellent en classe Jeune mâle et femelle au championnat de France SCC ou à la Nationale d'Elevage.

Conditions :

- les récompenses prises en compte seront celles obtenues **à partir du 1^{er} Juillet 2015.**

+ TAN

+ ADN (Enregistrée dans la base SCC)

+ DYSPLASIE (Lecture officiel : A, B ou C)

CHAMPION DE FRANCE VETERAN :

1^{er} Excellent en classe Vétéran mâle et Femelle au championnat de France SCC ou à la Nationale d'Elevage

Conditions :

- les récompenses prises en compte seront celles obtenues à partir du 1^{er} Juillet 2015.

+ TAN

+ ADN (Enregistrée dans la base SCC)